

Image not found or type unknown



# Questions/Réponses : le compte bancaire de l'association

Fiche pratique publié le **25/07/2014**, vu **539 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://www.assistant-juridique.fr)

**Voici les questions que les associations se posent le plus fréquemment au sujet de leur compte bancaire.**

La banque peut-elle refuser à l'association l'ouverture d'un compte bancaire ?

La personne chargée du fonctionnement du compte de l'association peut-elle être interdite bancaire ?

Une association peut-elle placer de l'argent ?

Comment l'association doit-elle procéder pour clôturer son compte bancaire ?

Pour consulter les réponses à ces questions :

[http://www.assistant-juridique.fr/questions\\_reponses\\_compte\\_association.jsp](http://www.assistant-juridique.fr/questions_reponses_compte_association.jsp)